

A.S.B.L. FEDERATION ROYALE BELGE DE NATATION
(numéro d'entreprise 0409.395.428)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2020 – EXERCICE 2019
TENU LE SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2020 à 14.00 HEURES (via ZOOM)

La « visioconférence » est ouverte sous la présidence de monsieur Daniel MOTTON qui souhaite la bienvenue à tous les personnes présentes.

1. Admissions, démissions et exclusions de mandataires

Sont démissionnaires comme mandataires régionaux (fin de mandat):

SAMYN Laurent – DORNEZ Lieven – DE CARNE Koen – WALLIJN Hendrik – VAN DEN ABBEELE Sanne.
LAMBREMONT Laurence – FRANTZEN Stéphane.

Sont candidats comme nouveaux mandataires régionaux:

HEUNINCK Geert – AUDENAERT Ann – GEEROMS Kris – VAN HOUTE Hilde – DEVRIESE Arne.
SCAILLET Sarah – DEPONTHIEUX Rosemay.

2. Appel nominal des mandataires de la Fédération Francophone Belge de Natation, de la Vlaamse Zwemfederatie et de la Fédération Royale Belge de Natation

Sont présents:

FÉDÉRATION ROYALE BELGE DE NATATION:

Daniel MOTTON – président FRBN;
Wouter GEORGES – secrétaire-général FRBN; (non mandaté)

VLAAMSE ZWEMFEDERATIE:

Pieterjan VANGERVERN (vice-président FRBN)
Ingrid DE KIMPE
Ann AUDENAERT
Kris GEEROMS
Hilde VAN HOUTE
Geert HEUNINCK

FEDERATION FRANCOPHONE BELGE DE NATATION:

Bernard PAREZ (vice-président FRBN)
Frédéric ROBIN
Pascale SCHRÖDER
Sarah SCAILLET
Rosemay DEPONTHIEUX

Sont excusés comme mandataires de la Fédération Francophone Belge de Natation:

- Monsieur Francis MERCIER (ayant donné procuration à madame Pascale SCHRÖDER).
- Madame Cathy VANKEMEULEN (ayant donné procuration à monsieur Bernard PAREZ).

Est excusé comme mandataire de la Vlaamse Zwemfederatie:

- Monsieur Arne DEVRIESE (ayant donné procuration à monsieur Pieterjan VANGERVERN).

Il y a 15 votants.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 18 mai 2019.

Pas de remarques par écrit. Le procès-verbal est approuvé.

4. Approbation du rapport annuel 2019

Tous les mandataires ont pris connaissance de ce document de gestion.

Président fédéral D. MOTTON résume et précise les événements les plus importants au cours de l'année 2019.

Après quelques questions et remarques, répondues par président fédéral Daniel MOTTON et secrétaire-général Wouter GEORGES, le rapport annuel de l'exercice 2019 est approuvé.

5. Approbation des comptes 2019 de la Fédération Royale Belge de Natation asbl et du rapport des commissaires.

Le bilan et le compte d'exploitation de l'exercice 2019, établis par le secrétaire-général Wouter GEORGES, ainsi que le rapport des commissaires dd. 16 septembre 2020 ont été envoyés à tous les mandataires.

Il n'y avait pas de remarques par écrit. Toutefois quelques dépenses et/ou recettes globales sont précisées et commentées brièvement.

L'exercice financier 2019 est clôturé avec un résultat positif.

L'Assemblée Générale décide d'approuver le bilan et le compte d'exploitation et félicite le secrétaire-général Wouter GEORGES pour l'excellente et judicieuse tenue des livres et pour son apport au budget de l'exercice 2020.

6. Décharge aux administrateurs et aux commissaires pour l'exercice 2019.

L'Assemblée Générale donne décharge aux administrateurs ainsi qu'aux commissaires pour l'année 2019.

7. Nomination de quatre commissaires pour l'exercice 2020.

Messieurs Danny UYTTERSROT et Pascal DE SAEDELEER sont à nouveau proposés par la Vlaamse Zwemfederatie. Messieurs André HIERNAUX et Jacques MASSCHELEIN sont à nouveau proposés par la Fédération Francophone Belge de Natation.

L'Assemblée Générale confirme formellement leurs nominations comme commissaires visant à vérifier les comptes.

8. Approbation du budget 2020.

Le budget original proposé par l'Organe d'Administration dd. 21 février 2020, ainsi que les projections financières de l'exercice 2020 suite à la crise sanitaire corona sont examinés et approuvés par l'Assemblée Générale, après quelques questions et précisions.

9. Entérinements pour l'Organe d'Administration.

Les personnes suivantes sont confirmées dans leur mandat pour une durée d'un (1) an:

Comme représentant permanent FFBN / vice-président FFBN: [Bernard PAREZ](#).

Comme délégués sans droit de vote: [Pascale SCHRÖDER](#) – [Frédéric ROBIN](#).

Comme représentant permanent VZF / vice-président VZF: [Pieterjan VANGERVEREN](#).

Comme délégués sans droit de vote: [Ann AUDENAERT](#) – [AN RYDANT](#).

Lors de la prochaine séance de l'Organe d'Administration de la FRBN on prendra acte de ces entérinements.

10. Interpellations.

Pas d'interpellation reçue par écrit.

11. Propositions de modifications aux statuts

L'Assemblée Générale examine les propositions de modifications aux statuts, établies et introduites par l'Organe d'Administration de la FRBN, et les approuve intégralement à l'unanimité.

Secrétaire-Général Wouter GEORGES adaptera toutes les modifications approuvées et il rédigera une nouvelle version des statuts, en fonction de la publication au Moniteur Belge et la publication sur le site internet de la FRBN.

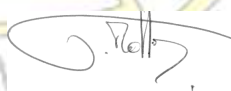
12. Nomination Membres d'Honneur et Membres Émérites.

Pas de candidats proposés cette fois-ci.

Président fédéral Daniel MOTTON tient à remercier toutes les personnes présentes du bon déroulement de cette Assemblée Générale et il lève la séance électronique à 15h15.



Wouter GEORGES,
Secrétaire-général.



Daniël MOTTON,
Président.